



Association GEFOSAT

REVUE DE PRESSE

Février 2018



Magazine « Gignac Infos » hiver 2018 – Article sur l’autoconsommation



Avant de se lancer dans l'autoconsommation, il est important d'analyser le cas de son logement

INFOS ÉNERGIE

L'association Gefosat vous conseille

Economies d'énergie, rénovation énergétique, aides financières... l'association Gefosat associée au Sydel du Pays Coeur d'Hérault propose un service gratuit de conseils neutres et indépendants pour les habitants du territoire. Ce trimestre c'est la question de l'autoconsommation qui est abordée...

Autoconsommation : bonne ou mauvaise idée ?

Produire de l'électricité pour sa propre consommation, c'est possible et cela semble, dans l'absolu, une bonne idée. Attention cependant à bien comprendre de quoi il s'agit. Sans système de stockage, pour une installation résidentielle, on ne peut espérer consommer qu'une partie de ce que l'on produit sur place. L'utilisation du réseau électrique reste indispensable.

Réduire sa facture d'électricité

Il s'agit de l'argument principal de la plupart des entreprises qui démarquent pour vendre ces installations. L'enjeu est donc d'estimer le montant de cette réduction afin d'évaluer si l'offre est intéressante ou pas. Pour ce

faire, il faut bien prendre en compte la production qui pourra être consommée sur place, par rapport à la consommation totale du logement.

A noter qu'une partie de votre facture représente des coûts fixes indépendants de votre consommation (tel que le coût de l'abonnement). A partir de là, voici plusieurs éléments de compréhension pour vous aider à y voir plus clair :

- > la production se fait en journée alors que la consommation d'énergie se concentre le soir,
- > pour que production et consommation coïncident, il faut connaître le profil de vos consommations,
- > avant de se lancer dans une démarche d'autoconsommation, il faut tout d'abord réduire les consommations électriques de votre logement (rénovation énergétique, chasse aux gaspillages...) pour que vos besoins puissent être au maximum couverts par votre production,
- > attention au surcoût d'une « box de régulation » car il y a peu de charges électriques flexibles en résidentiel, c'est-à-dire qui peuvent être programmées en heures solaires pour aug-

menter le taux d'autoconsommation, > l'installation globale n'est pas éligible au crédit d'impôt. Seule la « box » peut être considérée comme du matériel de « régulation », et être éligible.

L'autoconsommation est donc un sujet intéressant, mais avant d'engager des dépenses, il est important d'analyser le cas de son logement.

L'Espace Info Energie de l'association Gefosat est là pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches, analyser vos devis et répondre à vos questions.

Permanence Gefosat Coeur d'Hérault au Pouget deux fois par mois le jeudi après midi sur rendez-vous Foyer des Campagnes, salle des mariages, route neuve

+ d'infos :

www.gefosat.org

04 67 13 80 94

Permanence téléphonique

du lundi au vendredi

de 9h à 13h

Financé par l'ADEME, le FEDER et le Sydel Pays Coeur d'Hérault



**Magazine d'information de la Ville de Lodève et de la Communauté de Communes
Lodévois et Larzac – février 2018 - Article sur l'Autoconsommation**



PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ POUR SA PROPRE CONSUMMATION, C'EST POSSIBLE !

Produire de l'électricité pour sa propre consommation (l'autoconsommation), c'est possible et cela semble une bonne idée. Mais attention à bien comprendre de quoi il s'agit. Sans système de stockage, pour une installation résidentielle, on ne peut espérer consommer qu'une partie de ce que l'on produit sur place. L'utilisation du réseau électrique reste indispensable.

Réduire ma facture d'électricité grâce à l'autoconsommation ?

Il s'agit de l'argument principal de la plupart des entreprises qui démarchent pour vendre ces installations. L'enjeu consiste à estimer le montant de cette réduction afin d'évaluer si l'offre est intéressante ou pas. Il faut bien prendre en compte la production qui pourra être consommée sur place, par rapport à la consommation totale du logement.

Il est particulièrement important de savoir que :

- une partie de votre facture représente des coûts fixes indépendants de votre consommation d'énergie (tel que le coût de l'abonnement),
- il vous faut réduire les consommations électriques de votre logement (rénovation énergétique du logement, chasse aux gaspillages en général) pour que vos besoins puissent être au maximum couverts par votre production avant de se lancer dans une démarche d'autoconsommation,
- l'installation globale n'est pas éligible au crédit d'impôt ! Seule la « box » peut être considérée comme du matériel de « régulation », et être éligible.

En bref, l'autoconsommation est un sujet intéressant, mais avant d'engager des dépenses, il est important d'analyser le cas de votre logement.

■ L'association GEFOSAT vous conseille gratuitement et vous accompagne dans vos démarches
Tél. : 04 67 13 80 94
(permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 13h)

Site Internet du pays de l'Or Agglomération – Article sur les aides financières 2018

Actualités
1 février 2018
Aides financières en 2018


Gefosat

L'association GEFOSAT informe et conseil sur les aides financières à la rénovation énergétique pour l'année 2018, dans le but de soutenir les particuliers dans leurs projets. Voici un récapitulatif des aides disponibles en 2018 :

- **Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique** : cette mesure, qui permet d'obtenir une déduction des dépenses éligibles dans certaines conditions, est prorogée jusqu'au 31 décembre 2018 pour les propriétaires occupants ou locataires.
- **TVA à 5,5%** : tous les travaux éligibles au crédit d'impôt et leurs travaux induits bénéficient toujours de la TVA à 5,5%. Pour tous les autres travaux de rénovation, elle s'élève à 10%. Les pompes à chaleur air/air (ou climatisations réversibles) conservent une TVA à 20%.
- **Eco-Prêt à Taux Zéro** : il permet de financer les travaux de rénovation énergétique dans les logements construits avant 1990, que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur. Si vous composez un bouquet de deux travaux, vous avez droit à 20 000 euros maximum. La durée de remboursement du prêt est de 10 ans. Si vous allez jusqu'à trois travaux ou plus, vous avez droit à 30 000 euros maximum. La durée maximale de remboursement de l'éco-prêt à taux zéro est de 15 ans.
- **Certificats d'économies d'énergie ou primes énergie** : certains travaux d'économies d'énergie peuvent être valorisés sous formes de primes ou de chèques cadeaux. Le montant de la prime peut varier en fonction de votre situation et des travaux que vous voulez mener. Un renforcement du dispositif permet de soutenir davantage les ménages en situation de précarité énergétique.
- **Programme Habiter Mieux** : l'Agence nationale de l'habitat (Anah) accorde des subventions pour

MIDI LIBRE- Edition de Montpellier du 02/02

Candillargues Balade "thermographique" nocturne

C'est à 18 h 30 précises, jeudi 8 février, que les vingt personnes inscrites à la balade nocturne thermographique ont été accueillies par Sylvie Berthomieu, en charge du développement durable au sein de l'agglomération du Pays de l'Or. Accompagnée de Maksim Roland et Pierre-Julien Lavilgrand de l'association Gefosat

et du réseau Info énergie, l'audience a visionné un diaporama, reprenant le principe de la thermographie. Après 15 minutes, équipé de deux caméras thermiques, le groupe a arpenté les rues, stoppant devant les maisons de chaque inscrit, afin de comprendre sur le terrain les informations restituées par ses appareils de

mesure. « La caméra est un outil de sensibilisation, sans capacité de calcul », explique Maksim. L'exercice consiste à repérer et comparer les différences de couleur mettant en valeur les problèmes de d'isolation et d'étanchéité. Le buffet dressé au retour fut l'occasion pour Maksim Roland de rappeler qu'Info énergie

divulgue la maîtrise de l'énergie de l'habitat auprès du particulier, en proposant des conseils gratuits pour répondre, en toute neutralité, aux solutions les plus en adéquation avec les problématiques de chacun.

► Informations sur www.gefosat.org ou par téléphone 04 67 13 80 94.
► Correspondant Midi Libre : 06 62 24 73 95

MIDI LIBRE- Edition de Montpellier du 17/02

Une balade nocturne sur la thermographie

Dans le cadre de ses actions en matière de développement durable, et plus particulièrement en direction des économies d'énergie dans les bâtiments privés et publics, le Pays de l'Or propose, en collaboration avec l'Espace Info Énergie, une Nuit de la ther-

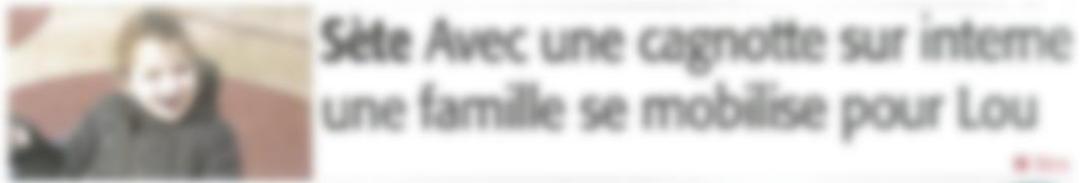
mographie, jeudi 8 février, à 18 h 30. Le rendez-vous est fixé devant la mairie de Candillargues. Cette manifestation consiste en une balade urbaine au clair de lune lors de laquelle les participants traqueront les déperditions de chaleur dans

les maisons de la ville, grâce à une caméra thermique et les explications avisées d'un accompagnateur de l'association Gefosat, spécialisée dans les économies d'énergie. La sortie sera suivie d'un débriefing avec l'animateur et d'un apéritif.

► Sortie est gratuite sur réservation auprès de la collectivité au 04 67 56 49 70 ou renseignements par e-mail à l'adresse sylvie.berthomieu@paysdelor.fr

► Correspondant Midi Libre : 06 71 09 73 75

MIDI-LIBRE du 05/02/2018 édition locale de Sète - Le Gefosat fait la Une - Balade thermographique



Sète De nuit, ils traquent les déperditions énergétiques



■ Caméra thermique en main, un membre de l'association Gefosat propose une balade nocturne durant laquelle il ausculte les bâtiments. S. M.

Ils traquent les pertes de chaleur

Énergie. Grâce à une caméra thermique, des curieux bravent le froid pour déceler les bâtiments qui présentent des déperditions.

Les images parlent d'elles-mêmes : plus les zones rouges ou jaunes sont importantes et moins l'habitat est isolé. En revanche, si le bleu domine, l'isolation est correcte. La thermographie est une technique permettant d'obtenir une image par analyse des infrarouges. Il s'agit grâce à une caméra thermique telle que celle utilisée, le soir du mercredi 31 janvier, lors d'une balade nocturne dans le quartier de l'Île de Thau.

Une poignée de curieux ont bravé le froid pour tenter les dos dehors d'isolation des bâtiments, les déperditions de chaleur, les fuites et infiltrations d'air, les ponts thermiques... Une analyse thermographique n'est efficace que lorsque la maison est chauffée. D'une en isolation et d'hiver. Cette "balade thermographique", comme il s'en déroule régulièrement à Sete depuis 2011, vise à sensibiliser les propriétaires et locataires sur l'importance de bien isoler son habitat, en montrant ce que l'on ne voit pas à l'œil nu.

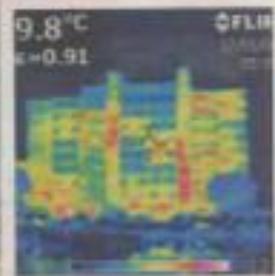
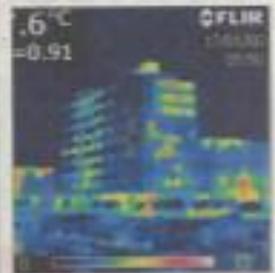
Makram Bokhal, conseiller énergie de "l'Espace Info Énergie" de l'association GEFOSAT, les a regroupés dans cette balade singulière.

« La caméra peut repérer les déperditions dans l'isolation, une infiltration d'air ou dans une ventilation ou une toiture, de la condensation dans un mur, une fuite dans certains systèmes de chauffage... », explique-t-il.

Les principales zones de perte de chaleur sont généralement dans les joints des différents éléments compo-



La caméra thermique permet de localiser tous les défauts d'isolation, d'inertie, les condenses rouges et jaunes sont plutôt mauvais signes.



sants la maison : fenêtres, portes, façades, ponts thermiques dans la pose de l'isolant... « En moyenne, 30 % des faibles niveaux de déperditions sont dus à des fenêtres, 15 à 20 % aux portes », précise Makram Bokhal.

Nouvelle balade nocturne ce 9 février
La caméra thermique offre la possibilité de voir tous les défauts de l'enveloppe du bâtiment. Elle repère les zones par lesquelles la chaleur s'échappe mais aussi les zones d'humidité et de déperdition de chauffage au sol.

À la suite de cette étude, des solutions afin de réduire les pertes de chaleur peuvent être proposées. L'isolation thermique par l'extérieur peut être une solution intéressante lors d'une rénovation complète ou un revêtement de façade. Elle consiste à envelopper le bâtiment d'un matériau isolant par sa façade.

La balade thermographique de mercredi a attiré pas de monde. Il est vrai que se promener en pleine nuit quand il fait froid n'est pas forcément agréable. Mais cela vaut toujours le coup de s'y essayer.

Avant, ne ratez pas la prochaine, prévue le 9 février !

MA ORGANISATION
www.seteinfoenergie.com

Sur balade gratuite et ouverte à tous dans le cadre de 25, 30 personnes environ. Places gratuites de 9 heures à 18h dans le module "Info-énergie" situé au sein de l'association Makram et le CCSE. Cette animation est proposée en partenariat avec l'association d'information et de sensibilisation aux économies d'énergie dans l'habitat Contact : www.seteinfoenergie.com

Des conseils gratuits et objectifs

L'Espace Info Énergie est un service d'information gratuit sur les économies d'énergie dans l'habitat. Elle est dispensée par un conseiller énergie de l'association GEFOSAT qui explique, tout au long, comment mieux faire en matière de maîtrise de l'énergie et d'énergie renouvelables, par téléphone, ou sur rendez-vous. Vos questions concrètes sur vos factures d'énergie, les travaux à envisager, les aides financières, les devis et le TVA, le

construit d'une maison, la rénovation de votre logement, le passage aux énergies renouvelables, le changement de votre système de chauffage. Des permanences sont organisées à Sete (Maison de l'habitat), Pérols (Espace Vert), Balneari (Espace Vert), Balneari-Louis-Michel) et Balneari (Maison). Il suffit de prendre rendez-vous au 04 67 13 80 90. Plus d'informations sur www.infoenergie-occitanie.org

Économies d'énergie : un appartement malin pour apprendre les bons gestes

Ile de Thau. Une maison mobile recense tout ce que l'on peut faire pour moins consommer.

« Tous les appareils que vous laissez en veille ou. Prenez rendez-vous l'après-midi de la manifestation de Mars ! Le Mars est, votre prochain, progresse bien plus vite que nous sur le site des économies renouvelables. Nous avons le plaisir de vous accueillir... »
Cet étage a été rénové, vendant 2 heures, lors de l'inauguration de "Mon appart malin", une maison mobile installée près du centre commercial de l'Île de Thau. Car les Français ont, encore, beaucoup de progrès à faire dans la lutte contre le gaspillage. Et cette animation de sensibilisation aux bons gestes, se place jusqu'au 5 février et organisée par Sete Agglo, devant les y séder. Chauffage, éclairage, eau, déchets... Il est possible d'agir

dans les pièces à vivre et 30°C dans les chambres est suffisant. La nuit, il est recommandé de fermer ses volets pour conserver la chaleur accumulée dans le jour.
En réfléchissant au maintien de votre maison à l'énergie et en privilégiant les programmes à basses températures (30°C à 35°C), elle consommera trois fois moins d'énergie qu'à 20°C. Ne pas laisser vos appareils en veille permet d'économiser jusqu'à 10% de votre consommation électrique. Et jusqu'à 30% avec les appareils basse consommation ! Une simple consommation trois fois moins qu'à l'ordinaire.
C'est bon pour la planète et pour votre portefeuille !



Il s'agit d'un événement de lundi au vendredi de 10h à 17h à Sete

MAIS AUSSI Rénovation

Vous voulez engager des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ? Vous en êtes à l'étape des démarches en 2018.
Credit d'impôt pour la transition énergétique :
Cet avantage, qui permet d'alléger une déduction des dépenses éligibles dans certaines conditions, est prorogé jusqu'au 31 décembre 2019 pour les propriétaires occupants ou locataires. Seul le remplacement de simples vitres par de doubles vitres performant donne accès à un crédit d'impôt à hauteur de 15 % sur le montant jusqu'à 30 000 €.
TVA à 5,5 % :
Tous les travaux éligibles au crédit d'impôt et leurs travaux réalisés ont effectué jusqu'à la fin de l'année 2017.
Mais vos travaux éligibles sont éligibles sur TVA réduite à taux zéro, que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, les certificats d'économies d'énergie ou primes énergie, le programme Habitat Plus, l'Accompagnement logement et

MIDI LIBRE edition de Sète du 20/01

Sète

Les immeubles auscultés

L'association Gefosat invite les Sétouais qui le désirent à des balades nocturnes durant lesquelles, caméra thermique en main, il s'agit de détecter les bâtiments qui présentent le plus de déperditions de chaleur. Une initiative menée parallèlement à une information plus large sur les économies d'énergies intitulée "Mon appart éco-malin".

L'ECO-GESTES

Consommez fûté!

Afin de sensibiliser et d'informer la population sur les économies d'énergie, d'eau, sur le tri des déchets et les éco-gestes en général, le véhicule **Mon Appart'Eco Malin** sera du lundi 29 janvier au vendredi 9 février 2018, de 10 h à 17 h devant la médiathèque André Malraux (île de Thau). Un animateur sera présent pour renseigner et conseiller les visiteurs. L'inauguration de cette animation aura lieu le vendredi 2 février 2018, à 9h30. Par ailleurs, l'Espace Info énergie du Gefosat, en partenariat avec l'Agglopoïe, invite à assister les mercredis 31 janvier et 7 février à la 3e édition des "Nuits de



la Thermographie" (Boulevard Mendès-france, devant le module "Eco-malin" à partir de 18h). Une balade gratuite et ouverte à tous permettra d'arpenter en soirée les rues d'un quartier avec une caméra thermique pour traquer les défauts d'isolation, infiltrations ou ponts thermiques. Inscription sur eie@gefosat.org ou au 04 67 13 80 94.